

Moyens et actions en faveur de la propreté urbaine

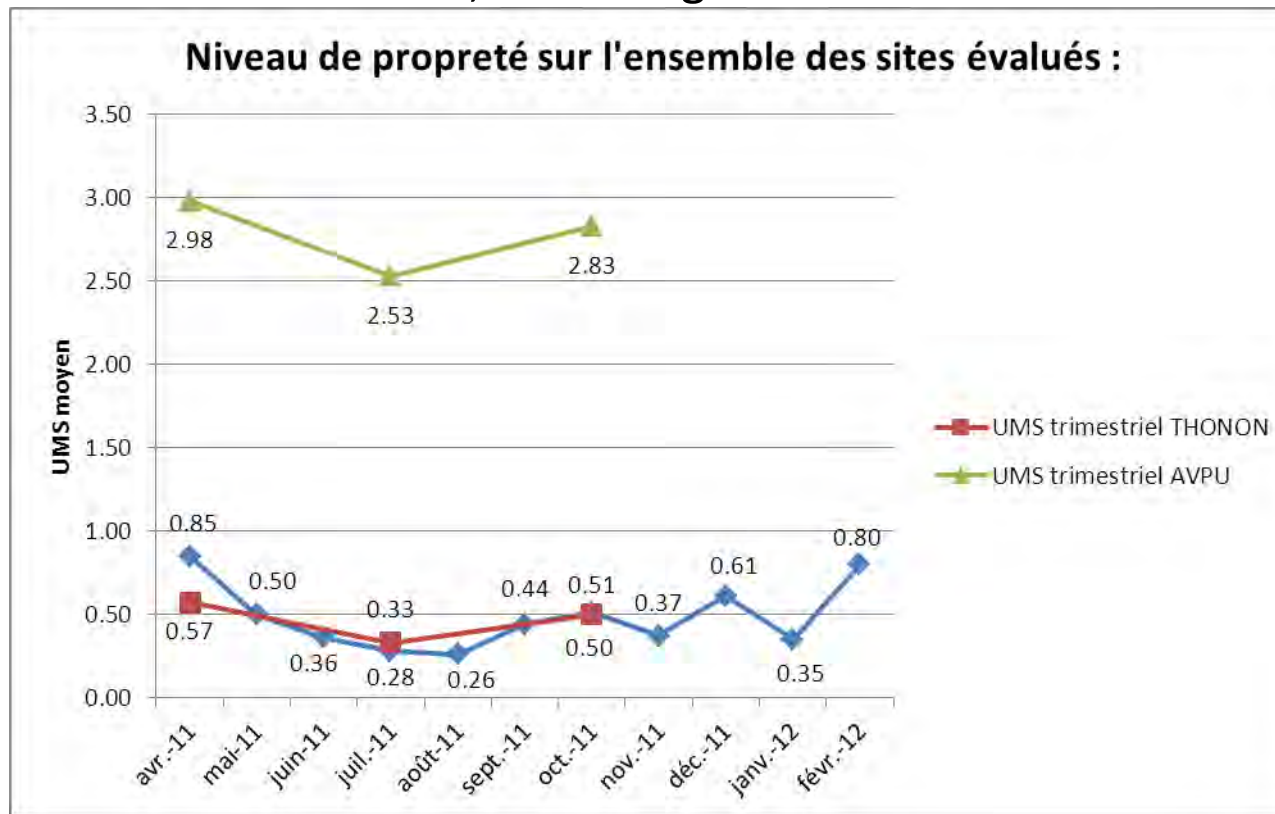


Service Environnement

www.ville-thonon.fr

Evaluation du niveau de propreté

Adhésion à l'AVPU en mars 2011 ; démarrage des évaluations sur 18 sites en avril





Détail des surfaces de voies dures à nettoyer

VOIRIES :

-routes publiques et privées ouvertes à la circulation : 96.6 km

-voies cyclables : 23.8 km

 pistes cyclables : 4.3 km

 bandes cyclables simples : 1.9 km

 bandes cyclables doubles par voie : 17.6 km

DOMAINES PIETONNIERS PUBLICS :

-trottoirs : 86.5 km

-zones piétonnes : 2.1 km

Total : 209 km

Des moyens matériels

- sur le cœur de ville :
 - 2 petits engins mécaniques : balayeuse, laveuse
 - 1 piaggio

- sur la périphérie :
 - 2 gros engins mécaniques : balayeuse, laveuse
 - 1 polybenne



Des moyens humains

21 agents de nettoyage :

10 agents piétons affectés

sur un secteur particulier de la ville
(balayage, ramassage de déchets
divers, vidage de corbeilles et cendriers
de rue, désherbage manuel,
déneigement)

et pour le nettoyage des
manifestations (marchés hebdo,
foires...)



11 agents mécanisés répartis dans 2 équipes :

-4 agents *affectés au nettoyage sur le cœur de ville,*

-7 agents *affectés au nettoyage sur la périphérie ;*

l'ensemble des agents assure également le nettoyage des manifestations (deux marchés hebdomadaires, les foires, commémorations...) et des cours d'école.

Taux d'absentéisme (maladie, AT) :

-2009 : 4.83% (5.66% sur la commune)

-2010 : 1.82% (5.40% sur la commune)

-2011 : 4.83% (6.13% sur la commune)

**Encadrement
par 1 agent
de maîtrise**

Et en plus, un service d'enlèvement des tags

1 agent est affecté à l'enlèvement des graffiti :

-sur le domaine public

-sur le domaine privé visible de l'espace public
(sous réserve de l'engagement du propriétaire)

1 022 m² nettoyés en 2011
(95% public, 5% privé)

1 253 m² nettoyés en 2010
(72% public, 8% privé)

1 404 m² en 2009
(89% public, 11% privé)



Des dispositifs de rue à l'usage du public

- Des corbeilles :



- 80 distributeurs de sacs pour le ramassage des déjections canines

répartis sur la ville, notamment à l'entrée des espaces verts :



**+ des sachets
distribués
gratuitement
aux habitants**

**(29 000 unités
en 2009
et en 2010 ;**

**34 000 unités
en 2011 ;**

coût : 1 000 € TTC /an)



- Des cendriers de rue :
28 cendriers fixes à l'entrée de lieux publics

12 corbeilles-cendrier sur le cœur de ville



21 corbeilles-cendrier du port de Rives
jusqu'au centre nautique municipal



Cas particulier des corbeilles-cendrier :

Mise en place début 2011 sur 2 secteurs test :

-sur le cœur de ville,

-sur le secteur touristique de Rives (du port au centre nautique).

Extension prévue courant 2012

sur le cœur de ville

et sur d'autres secteurs fréquentés.

Avantages :

* pas d'encombrement supplémentaire
des espaces de circulation piétonne

* vidage en même temps que la corbeille



Des actions de communication

année 2011 :

Sensibilisation *au ramassage des « déjections canines »* :

durant 3 semaines

(une en Mars/Avril, deux en Mai),
affiche dans les sucettes de la ville (28)
et sur les panneaux associatifs (100)

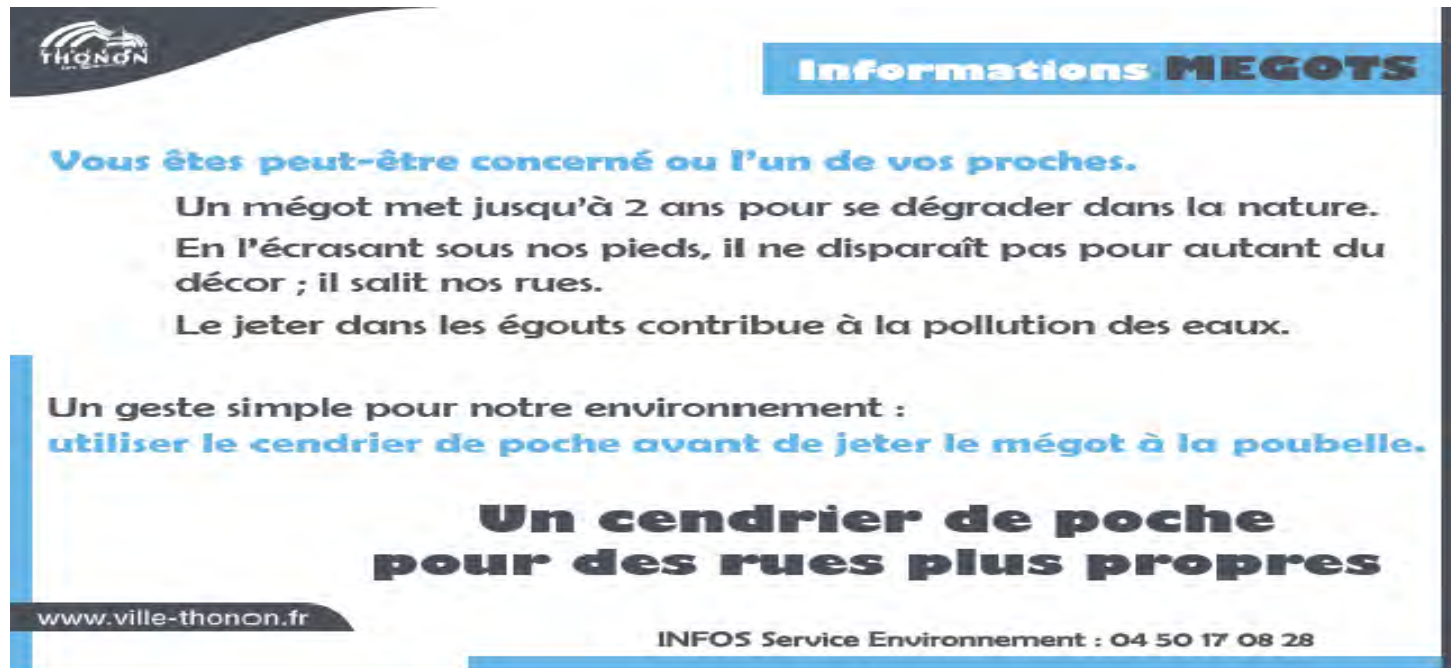
(coût total : 1 500 € TTC)



année 2011 :

Sensibilisation *au jeté des « mégots »* :

En janvier, distribution de cendrier de poche avec message ciblé aux personnels-élus de la commune + dans l'été, actions tout public sur les plages et les terrasses



Informations MEGOTS

Vous êtes peut-être concerné ou l'un de vos proches.

- Un mégot met jusqu'à 2 ans pour se dégrader dans la nature.
- En l'écrasant sous nos pieds, il ne disparaît pas pour autant du décor ; il salit nos rues.
- Le jeter dans les égouts contribue à la pollution des eaux.

Un geste simple pour notre environnement :
utiliser le cendrier de poche avant de jeter le mégot à la poubelle.

**Un cendrier de poche
pour des rues plus propres**

www.ville-thonon.fr

INFOS Service Environnement : 04 50 17 08 28

année 2011 :

En mai, conférence de presse
suite à la mise en place des
corbeilles-cendriers

➤ articles dans la presse locale
(Dauphiné, Messenger)





Des projets de communication

année 2012 :

Sensibilisation à *la propreté urbaine* :

- affiche sur le flanc d'une BEOM

(coût total : 870 € TTC)

- panneau d'interdiction aux chiens sur certains espaces verts

(coût conception : 300 € TTC)

- panneau d'exposition pour le maintien de la propreté

(coût total : 230 € TTC)

www.ville-thonon.fr



Et également :

- une action de la Police municipale

mais elle reste limitée :

entre 15 et 20 PV par an pour les déjections canines (11 € /amende).

Difficulté de prendre sur le fait !

- un nettoyage de printemps organisé chaque année en avril.

- des messages dans le THONON MAGAZINE et à l'occasion de journées de l'Environnement organisées chaque année depuis 2010.

www.ville-thonon.fr